

Date de convocation : 2 décembre 2022 Conseillers en exercice : 23 Nombre de présents : 19 Nombre de votants : 23

Présents : Éric le Bour, Jean-Luc Moisan, Catherine Gourmelon, François Roué, Nicolas Bodennec, Christine Le Ster, Gérard Péron, Joël Suchocka, Goulven Pengam, Jean Didou, Denis Saout, Florent Cardinal, Claudie Péron, Morgan Azou, Florence Bihan, Maïwenn Morvan, Monique Le Duff, Yves Jézéquel, André Creff.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Laurence Méar à Jean-Luc Moisan, Magalie Kersauzon à Christine Le Ster, Léna Tanguy à Claudie Péron, Yvon Ropars à Yves Jézéquel.

Président de séance : Éric Le Bour

Secrétaire de séance : Gérard Péron

Délibération n° D.93.2022
Renouvellement de l'autorisation des jeux

Monsieur Eric le Bour, Maire, expose au Conseil municipal :

1/ Que depuis 2013, un contrat de délégation de service public du Casino a été conclu entre la Commune de Plouescat et le SAS Développement de la Baie du Kernic pour une durée de 15 ans.

2/ que par courrier en date du 20 octobre 2022, la Directrice responsable du Casino jeux sollicite l'avis du Conseil municipal sur le renouvellement de l'autorisation des jeux, conformément aux dispositions des articles 7 et 8 de la réglementation des jeux dans les casinos.

4/ Que l'autorisation de jeux actuelle arrive à échéance le 31 mai 2023. L'avis du Conseil municipal doit être joint au dossier présenté aux services de l'Etat par le Casino.

5/ Que le Conseil municipal est invité à se prononcer sur le renouvellement de l'autorisation des jeux du Casino de Plouescat, dans les conditions définies en annexe à la présente délibération.

Monsieur le Maire entendu,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant la requête de la Directrice du casino jeux,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **ÉMET un avis favorable au renouvellement de l'autorisation des jeux du Casino de Plouescat.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits ;

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

La secrétaire de séance,
Gérard Péron



Le Maire,
Éric Le Bour



Certifié exécutoire compte tenu
de sa transmission en préfecture
et de sa publication sur le site
internet de la Ville le : 15/12/2022

ANNEXE OFFRE DE JEUX CASINO

Renouvellement de l'autorisation de jeux - Article 7 de l'arrêté du 14 mai 2007

Conformément aux dispositions de l'article 7 de l'arrêté du 14 mai 2007 relatif à la réglementation des jeux dans les casinos, l'autorisation de jeux actuelle nous fut accordée par arrêté ministériel du 1^{er} Juin 2018 et venant à échéance au 31 Mai 2023.

Jeux de tables

	Nombre de tables autorisées	Minima des mises	Nombre de tables installées
La Roulette Anglaise	DEUX	0.50€	UNE
Le Black Jack	DEUX	1€	UNE
Le Texas Holdem Poker	DEUX	1€	ZERO
L'Ultimate Poker	UNE	1€	UNE
La Bataille	UNE	1€	ZERO
Total	HUIT		TROIS

Jeux électroniques :

- Roulette Anglaise électronique
- Black Jack électronique

Machines à sous :

Nombre d'appareils autorisés :	100
Nombre d'appareils installés:	75

Les heures limites de fonctionnement des jeux seraient les suivantes :

Pour les jeux Traditionnels :

- de 20H30 à 03H00 du Dimanche au Jeudi
- de 20h30 à 04h00 les vendredis et samedis

Pour les machines à sous et les jeux électroniques :

- de 10H00 à 03H00 du Dimanche au Jeudi
- de 10H00 à 04H00 les vendredis et samedis

Fait le 20 Octobre 2022
Elisabeth DEHOEY
Directrice Responsable

